



Fiche signalétique

Date d'émission : 21-mai-2013

Date de révision : 29-nov.-2017

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit PC XTREME, Part A

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité 130612-41AR-CA-FR

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Réparation de béton

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Initial Supplier Identifier

CETTE FICHE DE DONNÉES DE
SÉCURITÉ
EST PAS CONFORME SAUF
ADRESSE DU CANADA EST UTILISÉ

Adresse du fabricant

Protective Coatings Co.
221 S Third St.
Allentown, PA 18102 USA
610-432-3543 / 800-220-2103

Numéros de téléphone d'urgence

Nombre d'appel d'urgence INFOTRAC 1-352-323-3500 (Internationale)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Liquide visqueux

État physique Liquide

Odeur Faible

Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation des voies respiratoires	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

Peut provoquer une allergie cutanée

Peut irriter les voies respiratoires

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Conseils de prudence - Réponse

Consulter un médecin en cas de malaise

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Isocyanic acid, polymethylenepolyphenylene ester, polymer with .alpha.-hydro-.omega.-hydroxypoly(oxy(methyl-1,2-ethanediy))]	53862-89-8	60	-	-
4,4' Diphenylmethane Diisocyanate	101-68-8	27	-	-
Benzene, 1-isocyanato-2-[(4-isocyanatophenyl)methyl]-	5873-54-1	13	-	-

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Conseils généraux

Fournir cette fiche au personnel médical pour le traitement. Après les premiers soins, obtenir appropriée en usine, infirmier, ou le soutien médical communautaire.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver à l'eau et au savon. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Appelez un médecin en cas de malaise.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Retirer le contenu de l'estomac par le personnel médical seulement. Une consultation médicale immédiate est requise.

Symptômes et effets les plus importants

Symptômes

Peut irriter les yeux, la peau et une irritation des voies respiratoires. Le contact direct peut causer une rougeur et un inconfort temporaire. Peut provoquer une réaction allergique chez les personnes sensibles ou hypersensibles à l'exposition répétée ou prolongée. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins

Affections de la peau et des yeux peuvent être aggravés par une exposition à long terme. Conditions médicales aggravées par l'exposition à long terme: troubles de la peau et des allergies et des affections oculaires.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Dioxyde de carbone (CO ₂). Produit chimique. Eau pulvérisée (brouillard).
Moyens d'extinction inappropriés	Non déterminé.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Le produit est ininflammable. Peut générer des produits de combustion toxiques ou irritantes.
Produits de combustion dangereux	Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO ₂),
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Refroidir les récipients avec de l'eau pulvérisée. Ne pas laisser les écoulements provenant des méthodes de lutte contre l'incendie dans les égouts ou les cours d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Dans des espaces clos, le personnel nettoyage doivent porter un appareil respiratoire autonome.
---------------------------------	--

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.
--	---

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Couverture déversements avec de la sciure, de la vermiculite ou autre matériau absorbant pour contrôler la dispersion de la matière avant de recueillir.
Méthodes de nettoyage	Balayer le matériau absorbé et la pelle dans des récipients appropriés pour l'élimination. Balayer le matériel absorbé et pelletter dans des récipients appropriés pour l'élimination. Jeter tout produit, résidu, contenant jetable ou chemise en conformité avec les règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.
Prévention des dangers secondaires	Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Porter un équipement de protection respiratoire. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne pas laisser les
--	---

vêtements contaminés sur le lieu de travail. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver le récipient bien fermé et conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé . Stocker à l'écart des matières incompatibles. Garder sous clef .

Matières incompatibles Acides forts Peroxydes Les agents oxydants

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
4,4' Diphenylmethane Diisocyanate 101-68-8	TWA: 0.005 ppm TWA: 0.05 mg/m ³	TWA: 0.005 ppm Ceiling: 0.01 ppm Skin Respiratory Sensitizer	TWA: 0.005 ppm CEV: 0.02 ppm	TWA: 0.005 ppm TWA: 0.051 mg/m ³
Benzene, 1-isocyanato-2-[(4-isocyanatophenyl)methyl]- 5873-54-1		TWA: 0.005 ppm Ceiling: 0.01 ppm Skin		

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Fournir des systèmes centraux ou locaux d'aération aspirante si possible. Maintenir l'oeil fontaine de lavage et une douche d'urgence des installations dans la zone de travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage La sécurité chimique des lunettes / écran facial. Si nécessaire, se référer aux réglementations et normes appropriées.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection contre les produits chimiques pour éviter le contact avec la peau. Équipement contaminé: Séparer les vêtements de travail contaminés des vêtements de villes. Les laver avant de les réutiliser. Éliminer ce produit de vos chaussures et l'équipement de protection individuelle propre. Si nécessaire, se référer à la réglementation et aux normes appropriées.

Protection respiratoire Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits confinés. Porter un respirateur approuvé par NIOSH / MSHA si la ventilation est insuffisante. Si nécessaire, se référer à la réglementation et aux normes appropriées.

Considérations générales sur l'hygiène Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Après manipulation de ce produit, se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer. Si le contact se produit, enlever les vêtements contaminés. Si nécessaire, prendre la première action de soins indiqués sur l'article 4 de cette fiche. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Liquide visqueux
Couleur	Aucun renseignement disponible
Odeur	Faible
Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Non déterminé	
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Non déterminé	
Point d'éclair	> 100 °C / 212 °F	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites d'inflammabilité supérieure	Indisponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Indisponible	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Non déterminé	
Densité relative	1.09 g/cm ³	
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	800-1200 cps	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	La polymérisation peut se produire à des températures élevées en présence d'alcalis, d'amines tertiaires et des composés métalliques.
Conditions à éviter	L'exposition à la chaleur et stockage excessif dessus de 35 ° C (95 ° F) permettra de réduire la durée de vie.
Matières incompatibles	Acides forts. Peroxydes. Les agents oxydants.
Produits de décomposition dangereux	Combustion incomplète peut produire des oxydes d'azote, les cyanures d'hydrogène, de monoxyde de carbone, et / ou du dioxyde de carbone.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Contact avec la peau	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Inhalation	Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Ingestion	Peut causer des nausées, des vomissements, des maux d'estomac et la diarrhée.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Mesures numériques de la toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) >9,200.00
mg/kg

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
4,4' Diphenylmethane Diisocyanate 101-68-8	= 9200 mg/kg (Rat) = 31600 mg/kg (Rat)	-	= 369 mg/m ³ (Rat) 4 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérigène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
4,4' Diphenylmethane Diisocyanate 101-68-8	-	Group 3	-	-

Légende

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 du CIRC composants sont "non classifiable comme cancérigènes pour l'homme"

STOT - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité	Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'élimination.
Persistance/Dégradabilité	Aucun renseignement disponible.
Bioaccumulation	Aucun renseignement disponible.
Mobilité	Aucun renseignement disponible.
Autres effets nocifs	Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.
Emballage contaminé	Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque	S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales
<u>DOT</u>	Non réglementé
<u>TMD</u>	Non réglementé
<u>IATA</u>	Non réglementé
<u>IMDG</u>	Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

Exigences en matière de notification d'exportation Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Isocyanic acid, polymethylenepolyp henylene ester, polymer with .alpha.-hydro-.omega a.-hydroxypoly(oxy(methyl-1,2-ethanedi	X	X			X	Present	X	X

y)]								
4,4' Diphenylmethane Diisocyanate	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Benzene, 1-isocyanato-2-[(4-isocyanatophenyl)methyl]-	X	X	X	Present	X	Present	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA	Risques pour la santé	Inflammabilité	0	Instabilité	0	Dangers particuliers
	2					Non déterminé
HMIS	Risques pour la santé	Inflammabilité	0	Dangers physiques	0	Protection individuelle
	* 2					B

Légende Étoile des risques chroniques * = Danger chronique pour la santé

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale
*	Désignation de la peau
	Date d'émission : 21-mai-2013

Date de révision : 29-nov.-2017

Note de révision: nouveau format.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique



Fiche signalétique

Date d'émission : 21-mai-2013

Date de révision : 29-nov.-2017

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit PC XTREME, Part B

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité 130612-41BR-CA-FR

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Réparation de béton

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Initial Supplier Identifier

CETTE FICHE DE DONNÉES DE
SÉCURITÉ
EST PAS CONFORME SAUF
ADRESSE DU CANADA EST UTILISÉ

Adresse du fabricant

Protective Coatings Co.
221 S Third St.
Allentown, PA 18102 USA
610-432-3543 / 800-220-2103

Numéros de téléphone d'urgence

Nombre d'appel d'urgence INFOTRAC 1-352-323-3500 (Internationale)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect liquide gris

État physique Liquide

Odeur Amine légère

Classification

Sensibilisation de la peau

Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Avertissement

Mentions de danger

Peut provoquer une allergie cutanée

**Conseils de prudence - Prévention**

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
 Porter des gants de protection

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
1,3-Benzenediamine, 4-méthyl-2,6-bis(méthylthio) (DMTDA)	102093-68-5	10	-	-
Titanium dioxide	13463-67-7	7	-	-
dimethylbis[(1-oxoneodecyl)oxy]stannane	68928-76-7	1	-	-
Carbon Black	1333-86-4	1	-	-

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins**Conseils généraux**

Fournir cette FDS au personnel médical pour le traitement. Après les premiers soins, obtenir appropriée en usine, infirmier, ou le soutien médical communautaire.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver à l'eau et au savon. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

Inhalation	Retirer individu exposé (s) à l'air frais pendant 20 minutes. Consulter un centre médecin / poison si l'état du déclin des particuliers ou si les symptômes persistent.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Retirer le contenu de l'estomac par le personnel médical seulement. Une consultation médicale immédiate est requise.

Symptômes et effets les plus importants

Symptômes	Peut irriter les yeux, la peau et une irritation des voies respiratoires. Le contact direct peut causer une rougeur et un inconfort temporaire. Le produit contient une petite quantité d'une substance allergène qui peut provoquer une réaction allergique chez les personnes sensibles au contact avec la peau.
------------------	--

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins	Affections de la peau et des yeux peuvent être aggravés par une exposition à long terme. Conditions médicales aggravées par l'exposition à long terme: troubles de la peau et des allergies et des affections oculaires.
--------------------------	--

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Dioxyde de carbone (CO2). Produit chimique. Eau pulvérisée (brouillard).
Moyens d'extinction inappropriés	Jet d'eau.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Peut générer des produits de combustion toxiques ou irritantes.
Produits de combustion dangereux	Produits de décomposition thermique sont toxiques et peuvent comprendre des oxydes de carbone et d'azote, amines, le cyanure d'hydrogène et d'autres gaz irritants ou toxiques.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Refroidir les récipients avec de l'eau pulvérisée. Ne pas laisser les écoulements provenant des méthodes de lutte contre l'incendie dans les égouts ou les cours d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Dans des espaces clos, le personnel nettoyage doivent porter un appareil respiratoire autonome.
---------------------------------	--

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.
--	---

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Couverture déversements avec de la sciure, de la vermiculite ou autre matériau absorbant pour contrôler la dispersion de la matière avant de recueillir.
Méthodes de nettoyage	Balayer le matériel absorbé et pelleter dans des récipients appropriés pour l'élimination. Jeter tout produit, résidu, contenant jetable ou chemise en conformité avec les règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.
Prévention des dangers secondaires	Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils sur la manutention sécuritaire	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
--	--

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage	Conserver dans un endroit frais et sec, loin de la lumière directe. Protéger contre le gel. Plage de température de stockage recommandée entre 4 ° C et 35 ° C (40 ° F et 95 ° F).
Matières incompatibles	Les agents oxydants Alcalins forts

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Titanium dioxide 13463-67-7	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 3 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³
dimethylbis[(1-oxoneodecyl)oxy]stannane 68928-76-7	TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.2 mg/m ³ Skin	TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.2 mg/m ³ Skin	TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.2 mg/m ³ Skin	TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.2 mg/m ³ Skin
Carbon Black 1333-86-4	TWA: 3.5 mg/m ³	TWA: 3 mg/m ³	TWA: 3 mg/m ³	TWA: 3.5 mg/m ³

Autres informations	Si le produit est poncé, un appareil respiratoire approprié doit être porté pour éviter l'inhalation des poussières. Des troubles respiratoires préexistants peuvent être aggravés par l'exposition. Si poncé, ce matériau peut générer de la poussière de silice / titane. Silice inhalé / titane a été classé par le CIRC comme cancérigène pour l'homme (voir l'article 11).
----------------------------	---

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie	Assurer une ventilation générale ou locale si le produit est poncé ou au sol. Maintenir l'oeil fontaine de lavage et une douche d'urgence des installations dans la zone de travail.
-----------------------------	--

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	La sécurité chimique des lunettes / écran facial. Si nécessaire, se référer aux réglementations et normes appropriées.
Protection de la peau et du corps	Porter des gants de protection contre les produits chimiques pour éviter le contact avec la peau. Équipement contaminé: Séparer les vêtements de travail contaminés des vêtements de villes. Les laver avant de les réutiliser. Éliminer ce produit de vos chaussures et l'équipement de protection individuelle propre. Si nécessaire, se référer à la réglementation et aux normes appropriées.
Protection respiratoire	Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits confinés. Porter un respirateur approuvé par NIOSH / MSHA si la ventilation est insuffisante. Si nécessaire, se référer à la réglementation et aux normes appropriées.
Considérations générales sur l'hygiène	Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Après manipulation de ce produit, se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer. Si le contact se produit, enlever les vêtements contaminés. Si nécessaire, prendre la première action de soins indiqués sur l'article 4 de cette fiche. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Liquide
Aspect	liquide gris
Couleur	Gris
Odeur	Amine légère
Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Non déterminé	
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Non déterminé	
Point d'éclair	> 100 °C / 212 °F	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites d'inflammabilité supérieure	Indisponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Indisponible	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Non déterminé	
Densité relative	1.04 g/cm ³	
Solubilité dans l'eau	Pas soluble	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	3000-7000 cps	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	L'exposition à la chaleur et stockage excessif dessus de 35 ° C (95 ° F) permettra de réduire la durée de vie.
Matières incompatibles	Les agents oxydants. Alcalins forts.
Produits de décomposition dangereux	Combustion incomplète peut produire des oxydes d'azote, les cyanures d'hydrogène, de monoxyde de carbone, et / ou du dioxyde de carbone.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux	Peut causer une irritation temporaire de contact avec les yeux.
Contact avec la peau	Peut provoquer une allergie cutanée. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation.
Inhalation	Peut provoquer une irritation en cas d'inhalation.
Ingestion	Peut causer des nausées, des vomissements, des maux d'estomac et la diarrhée.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Mesures numériques de la toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH Non disponible.

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Titanium dioxide 13463-67-7	> 10000 mg/kg (Rat)	-	-
Carbon Black 1333-86-4	> 15400 mg/kg (Rat)	> 3 g/kg (Rabbit)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.
Cancérogénicité	Le dioxyde de titane est un carcinogène possible lorsqu'il apparaît comme une poussière respirable. Le noir de carbone est un cancérogène possible quand il apparaît comme une poussière respirable.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérrogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Titanium dioxide 13463-67-7	-	Group 2B	-	X
Carbon Black 1333-86-4	A3	Group 2B	-	X

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérrogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérrogène possible pour l'homme

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'élimination.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Carbon Black 1333-86-4	-	-	-	5600: 24 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistence/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales

DOT Non réglementé

TMD Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

Exigences en matière de notification d'exportation Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
1,3-Benzenediamine	X				X		X	
4-methyl-2,6-bis(methylthio) (DMTDA)								
Titanium dioxide	X	X	X	Present	X	Present	X	X
dimethylbis[(1-oxodecyl)oxy]stannane	X	X	X		X		X	X
Carbon Black	X	X	X	Present	X	Present	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Dangers particuliers Non déterminé
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé 2 *	Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	Protection individuelle B

Légende Étoile des risques chroniques * = Danger chronique pour la santé

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale
*	Désignation de la peau
	Date d'émission : 21-mai-2013

Date de révision : 29-nov.-2017

Note de révision: nouveau format.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique